



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**
Fédération Syndicale Unitaire
snetap@snetap-fsu.fr

Secteur Vie Syndicale

Bulletin Spécial N° 4

Paris, le 13 septembre 2007

Sommaire :

- A3 : Participation au congrès (page 2 et 3)
Vote sur le rapport d'activité et le rapport financier (page 4)
- Annexes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

24^{ème} Congrès National du SNETAP-FSU

du 5 au 8 Novembre 2007

LEGTA ALBI-Fonlabour

Route de Toulouse
81000 ALBI



24ème Congrès SNETAP - FSU

5, 6, 7, 8 Novembre 2007

L.E.G.T.A. Albi-Fontlabour

route de toulouse - 81000 Albi

La participation au Congrès :

Le Congrès est le moment fort de la vie du syndicat : Il fixe les orientations pour les deux années à venir. Le nombre de participants fonde sa représentativité et constitue un élément décisif du rapport de force face à l'administration et au gouvernement.

C'est pourquoi il est essentiel d'organiser une participation maximale des sections aux travaux du Congrès.

1°) Qui participe au Congrès ?

- a) Le (la) ou les représentant(e)s élu(e)s de chaque section d'établissement délégué(e)s au Congrès conformément à l'article 17 de nos statuts,
- b) Le (la) ou les représentant(e)s élu(e)s des retraité(e)s de chaque région (article 10-6 du RI),
- c) Les membres titulaires du CSN et leurs adjoints,
- d) Les membres de la Commission de contrôle,
- e) Les membres de la Commission de conciliation,
- f) Les Secrétaires départementaux ou leurs suppléant(e)s, régulièrement élu(e)s muni(e)s de leur P.V. d'élections,
- g) Les auditeurs qui assistent et participent aux travaux du Congrès sans voix délibérative.

2°) Quelles modalités de désignation pour les délégués ?

- a) Le nombre de délégués d'établissement sera déterminé par les bordereaux cotisations 2006-2007. Chaque section est représentée par un délégué par tranche de 20 adhérents. Les délégués sont élus en réunion de section (conformément à l'article 10.1 du règlement intérieur) (**annexe2**) ;
- b) Le Congrès Régional qui précède le Congrès National élit parmi les retraité(e)s présent(e)s la délégation qui représentera au Congrès National les retraité(e)s de la Région (un délégué par tranche de 5 retraité(e)s syndiqué(e)s de la Région). (**annexe3**).

Attention : les annexes 2 et 3 sont à présenter à l'entrée du congrès pour se voir délivrer les mandats de délégué. **VEILLER À NE PAS LES OUBLIER.**

3°) Quelles modalités de désignation pour les auditeurs ?

- a) Conformément à l'article 10.3 du règlement intérieur, les élu(e)s paritaires ou à défaut leurs suppléant(e)s participent en tant qu'auditeurs au Congrès. Ils sont pris en charge financièrement par la trésorerie nationale.
- b) Les candidat(e)s à un poste de secrétaire ou secrétaire adjoint(e) de secteur, sont invité(e)s au congrès à titre d'auditeurs, ils sont pris en charge par la trésorerie nationale.
- c) Les autres auditeurs, (dans la mesure des places disponibles), sont pris en charge financièrement par les régions ou les sections.

4°) Comment demander une autorisation d'absence ?

Une autorisation d'absence globale a été faite par les instances nationales auprès de la DGER. Chaque participant(e) au Congrès devra effectuer sa propre demande d'autorisation d'absence au moins 48 heures avant la date du Congrès, selon le modèle ci-joint. **(annexe 1)**

Pour faciliter les absences, il est souhaitable d'anticiper le plus possible sur le délai de 48 heures.

5°) Comment s'inscrire ?

Les inscriptions au Congrès (délégués et auditeurs) devront être adressées par le secrétaire de section en double exemplaire en utilisant les annexes jointes:

- un à l'établissement d'accueil (annexe 4)
- l'autre à la permanence (annexe 5).

Ces bordereaux doivent être expédiés ou faxés dès réception de cette circulaire et avant le

20 octobre 2007 (délai de rigueur).

Nous demandons aux camarades de tenir absolument ce délai afin de ne pas compliquer l'organisation matérielle du Congrès.

La prise en compte des inscriptions des auditeurs se fera compte tenu des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des bordereaux.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DU CONGRÈS D'ALBI.

S.N.C.F.

Sur la base du prix du billet et de la réservation, (joindre justificatif) billet SNCF ou sur présentation de la facture de location (Regroupement des syndiqués).

Remboursement voiture :

- 1 passager = 0,15 € du Km
- 2 passagers = 0,18 € du Km
- 3 passagers = 0,20 € du Km
- 4 passagers = 0,30 € du Km

Il est évidemment souhaitable que des initiatives (regroupement des déplacements dans une même voiture - partage des frais - participation des trésoreries locales ou régionales, location de véhicules type mono-space, mini bus, etc. ...) diminuent les frais de transport des auditeurs et permettent ainsi au maximum de militants de participer au Congrès.

TOU(TE)S LES PARTICIPANT(E)S au congrès DOIVENT
IMPERATIVEMENT se munir d'un sac de couchage

VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE ET LE RAPPORT FINANCIER

DATE LIMITE DE VOTE : **12 Octobre 2007** délai de rigueur

Le matériel de vote est inclus dans le numéro 301 de septembre 2007 de l'enseignement agricole.

Comment voter ?

● *Chaque syndiqué doit :*

1. Émettre un vote sur les rapports d'activité et financier en remplissant le bulletin de vote contenu dans le bulletin;
2. Placer ce bulletin dans l'enveloppe spécifique "rapport d'activité et financier" anonyme (ne pas cacheter pour faciliter le dépouillement).
3. Placer cette enveloppe, non cachetée, dans l'enveloppe imprimée qui sera fermée par le votant. Les rubriques portées sur cette enveloppe seront soigneusement remplies par le votant, l'enveloppe sera signée.
4. Remettre l'enveloppe imprimée au secrétaire de section qui en assure l'envoi.

Attention : La commission de contrôle sera obligée de considérer comme nulle toute enveloppe non correctement remplie.

● *Chaque secrétaire de section doit :*

1. Rappeler aux syndiqués de voter,
2. Recevoir les enveloppes et vérifier qu'elles sont remplies, signées et scellées,
3. Remplir les bordereaux d'envoi, précisant l'identité et le nombre des votants. Ce bordereau sera authentifié par la signature du secrétaire de section et de deux syndiqués.
4. Adresser le bordereau et les enveloppes recueillies, par envoi groupé, au plus tard **le vendredi 12 Octobre 2007**, le cachet de la poste faisant foi à :

SNETAP-FSU

Commission de contrôle

251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

● *Retraité(e)s, isolé(e)s, camarades en déplacement :*

Ils enverront leurs trois enveloppes à l'intérieur d'une quatrième portant l'adresse ci-dessus au plus tard **le 12 octobre 2007**.

Dépouillement :

Aucun dépouillement ne se fait dans les sections. C'est la commission de contrôle qui procède au dépouillement section par section, les délégués au congrès recevront le récapitulatif du vote de leur section à l'entrée du congrès.

Election des secrétaires de secteur au Conseil Syndical National

Les secrétaires de secteur et leurs adjoint(e)s seront élu(e)s par les congressistes, un appel de candidature sera réitéré à l'ouverture du congrès pour les postes non candidats à la date du **19 Octobre 2007**.

NB : Les candidat(e)s aux secteurs doivent impérativement être présent(e)s aux congrès, ils y sont invité(e)s s'ils ne sont pas mandaté(e)s par ailleurs.

Election complémentaire secrétaires de catégorie

Par ailleurs, une élection complémentaire sera organisée après le congrès, pour pourvoir les postes de secrétaires et d'adjoint(e)s de catégories laissés vacants après le premier appel de candidature.

Cette élection se fera selon les modalités définies par le congrès (Proposition de réforme du CSN).

ANNEXE 1

AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

(Application des articles 12 et 13 du décret n° 82-447 du 28.02.82)

SYNDICAT DEMANDEUR : SNETAP - F.S.U.

M.,Mme , Melle

en fonction.....

à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Service Régional de la Formation et du Développement de

Bureau (établissement).....

est autorisé (e) à participer du 5 au 8 Novembre 2007 durant 4 journées délais de route non compris au Congrès National du SNETAP-FSU qui se tiendra au :

**LEGTA d' Albi-Fontlabour
Route deToulouse
81000 ALBI**

Dans le cadre des 10 jours par an accordés pour les congrès syndicaux départementaux, régionaux, nationaux, fédéraux ou confédéraux.

**Signature du Responsable
de l'organisation syndicale**

Signature du Chef de Service

Alain DACHICOURT

A.....le.....2007

ANNEXE 2

PROCES VERBAL d'élection des délégués de section au congrès

Ce procès verbal sera présenté à la Commission de Contrôle à l'entrée du Congrès et validera votre présence.

REGION :

ETABLISSEMENT :

Date de la réunion d'élection :

Effectif de la section : Nombre de votants :

Noms des délégués élus (avec nombre de voix)

TITULAIRES Noms, prénoms	Nombre de voix	SUPPLEANTS Noms, prénoms	Nombre de voix

Le (la) Secrétaire de la Section :

NOM :

Prénom :

Signature :

Deux syndiqué(e)s:

NOM :

Prénom :

Signature :

NOM :

Prénom :

Signature :

INDISPENSABLE pour participer AU CONGRES

ANNEXE 3

PROCES VERBAL d'élection des délégué(e)s retraité(e)s au congrès

Ce procès verbal sera présenté à la Commission de Contrôle à l'entrée du Congrès et validera votre présence.

REGION :

Adresse :

Date de la réunion d'élection (Congrès régional) :

Effectif de retraité(e)s dans la région : Nombre de délégué(e)s (1/5):

Nombre de retraité(e)s présent(e)s au congrès :

Noms des délégué(e)s élus (avec nombre de voix)

TITULAIRES Noms, prénoms	Nombre de voix	SUPPLEANTS Noms, prénoms	Nombre de voix

Le(la) Secrétaire Régional :

NOM :

Prénom :

Signature :

Deux syndiqué(e)s:

NOM :

Prénom :

Signature :

NOM :

Prénom :

Signature :

ANNEXE 4**BORDEREAU DE PARTICIPATION à faire parvenir AU :****L.E.G.T.A. d'Albi-Fontlabour** – route de toulouse - 81000 ALBI – Fax : 05 63 54 10 36**Avant le 20 octobre 2007**

REGION :N° Département :

Etablissement :

Effectif de la section :

Date de la réunion d'élection des délégués au Congrès :

Nombre de participant(e)s à la réunion :

DELEGUES

nom des titulaires	prénom	sexe f ou m	catégorie	mode de transport	jour et heure d'arrivée

nom des suppléants	prénom	sexe f ou m	catégorie	mode de transport	jour et heure d'arrivée

AUTRES CAMARADES SE RENDANT AU CONGRES AU TITRE DE DELEGUE DEPARTEMENTAL - CSN - COMMISSION DE CONTROLE –ELUS PARITAIRES

Nom, prénom	sexe f ou m	catégorie	mode de transport	jour et heure d'arrivée	participe au congrès au titre de

ANNEXE 5

BORDEREAU DE PARTICIPATION à faire parvenir :

À LA PERMANENCE DU SNETAP - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS Cedex 15 – Fax 01 49 55 43 83
Avant le 20 octobre 2007

REGION :N° Département :

Etablissement :

Effectif de la section :

Date de la réunion d'élection des délégués au Congrès :

Nombre de participants à la réunion :

DELEGUES

nom des <i>titulaires</i>	prénom	sexe f ou m	catégorie	mode de transport	jour et heure d'arrivée

nom des <i>suppléants</i>	prénom	sexe f ou m	catégorie	mode de transport	jour et heure d'arrivée

AUTRES CAMARADES SE RENDANT AU CONGRES AU TITRE DE DELEGUE DEPARTEMENTAL - CSN - COMMISSION DE CONTROLE –ELUS PARITAIRES

Nom, prénom	sexe f ou m	catégorie	mode de transport	jour et heure d'arrivée	participe au congrès au titre de

Etat des frais de déplacement

NOM : Prénom :

REGION :

Etablissement :

Présent(e) au titre de : CSN Délégué Elu Paritaire Auditeur**Seul le transport des participant(e)s présent(e)s sur la totalité du congrès sera pris en charge financièrement**

Le nombre de délégués (mandatés pour le Congrès) transportés dans la même voiture servira à établir le taux du remboursement kilométrique.(ex : 3 délégués = 0.28€ le KM).

MOYEN DE TRANSPORT

Aller Voiture personnelle : OUI / NON ⁽¹⁾
⁽¹⁾Autre voiture (Nom du conducteur) :
⁽¹⁾Transport en commun.(trajet) :
 Jour et Heure d'arrivée /

Retour Voiture personnelle : OUI / NON ⁽¹⁾
⁽¹⁾Autre voiture (Nom du conducteur) :
⁽¹⁾Transport en commun.(trajet) :

FRAIS REELS DE TRANSPORT (fournir les billets et autres justificatifs)

- Transport en commun S N C F: €
 Couchettes, Résa, Suppléments :€
 Autocar : €
- Transport en voiture (aller) : KM
 (retour) : KM

- Nom du conducteur :(délégué-auditeur) ⁽¹⁾

- Nom du 1er délégué transporté :

- Nom du 2ème délégué transporté :

- Nom du 3ème délégué transporté :

Chèque à établir au nom de :

(1) rayer les mentions inutiles

CADRE RESERVE A LA COMMISSION DE CONTROLE		
Transport en commun		€
Transport en voiture		€
1 Délégué	0.20€X.....KM	€
2 Délégués	0.25€X.....KM	€
3 Délégués	0.28€X.....KM	€
4 Délégués	0.30€X.....KM	€
Péage		€
TOTAL		€
Nom du bénéficiaire		
Numéro du chèque		

Justificatifs à fournir : Billets A et R (Photocopies), tickets péage,etc...

Le congrès national est le moment fort de la vie du syndicat,

C'est là que s'élaborent et se décident l'activité et les orientations à venir du SNETAP-FSU

- Elaborer et voter les mandats pour les deux années à venir : cela se construit avec la participation de chacun dans les commissions et les séances plénières.

Il est l'occasion pour chaque délégué mandaté par sa section, d'être présent dans les lieux de discussion, d'échanges, d'élaboration des mandats :

- Les commissions catégorielles où l'on peut débattre de son métier, de son statut, de ses pratiques quotidiennes, élaborer les revendications, qui devront être défendues par le SNETAP...
- Les 4 commissions:
 - ➔ **Corpo** : dans le prolongement des travaux des commissions catégorielles, cette commission traite des problèmes transversaux liés aux statuts, aux salaires, aux conditions de travail et à sa réduction, aux retraites et à la protection sociale, à la précarité...
 - ➔ **Politique scolaire et laïcité** : les structures pédagogiques, les valeurs sous-tendues par notre conception du service public d'éducation (Gratuité, laïcité, défense des services publics, promotion des structures du public)...
 - ➔ **Pédagogie et vie scolaire** : les programmes, l'évaluation, la formation des maîtres.. ; et les conditions de vie et de travail des élèves.
 - ➔ **Vie syndicale** : l'organisation interne du syndicat, la trésorerie, la vie fédérale, la représentativité et les droits syndicaux, les relations avec les autres syndicats en France et à l'étranger....

Ces 4 commissions élaborent des motions qui sont mises au débat en séance plénière, amendées puis votées par les congressistes.

La motion d'orientation, proposée par le secrétariat général, fait la synthèse des 4 autres motions et propose des perspectives d'action : elle est aussi débattue en séance plénière et votée.

Mais le congrès c'est aussi des rencontres et des échanges informels, pendant les repas, les pauses, lors de la soirée festive... C'est aussi l'occasion de découvrir une région, ses habitants, sa culture, ses produits locaux...

Pour se préparer au congrès, y participer et représenter pleinement sa section, sa région ou sa catégorie :

- ❖ il est souhaitable de participer au congrès régional qui le précède
- ❖ il est nécessaire de lire le bulletin spécial « rapport d'activité » et de voter sur ces rapports
- ❖ il faut, avec sa section locale, préparer une ou plusieurs contributions.

Le statut d'auditeur permet de participer à tous les débats sans pouvoir voter, il permet une prise de contact exceptionnelle avec le syndicat si l'on souhaite s'investir dans un proche avenir.